Page 8

Styrence Souverins.

Les Travaillannais du Plan de Dieu

Au début du chemin il y a une maison bourgeoise très ancienne avec un très beau parc. Quand j'étais enfant elle était habitée par Mme Dumon, Mathurin et Henriette Mathieu. A ce jour elle est la propriété de la famille Gérenton. En poursuivant, à gauche c'est la ferme de Tonin Eymeric et de Rose Raynaud. Ils avaient deux filles, Micheline et Danielle. Micheline a épousé Pierre Gondran, parents de quatre enfants. Elle est habitée par Pierre Gondran, sa fille Patricia et son gendre.

Puis nous voilà à la ferme Martin, où vécu Jules et Iréne et leurs trois enfants, Yves ancien maire de Travaillan marié à Armande Brun décédée tragiquement, René son épouse et leurs enfants. Jules, vigneron dans l'âme a créé sa propre cave que ses fils et petits enfants maintenant continuent à exploiter fabriquant un vin de qualité, notamment en plan de Dieu. La fille de Jules, Jeanine épouse d'André Boule elle n'a pas abandonné le milieu viticole. Je me souviens qu'ils possédaient la première télévision du village et qu'ils invitaient leurs voisins pour assister à certaines émissions télé de l'époque, la piste aux étoiles, au théâtre ce soir, cinq colonnes à la une et autres.

Un peu plus loin une autre ferme, la Dominique appartenant à Joseph Biscarrat où habitait la famille Boyer. Ensuite nous arrivons chez Mr Groillé, qui avit sa propre cave et possédait une propriété à Châteauneuf du Pape. Lui et son épouse éta ient des personnes très érudits. Leurs ferme a été r reprise par Claude et Monique Maurizot qui eux aussi ont fait leur métier de vigneron avec beaucoup d'amour. J' ai eu des échos de leur prochain départ. Nous espérons les revoir car nous gardons d'eux un excellent souvenir. Ensuite c'est la maison de Marceau Boyer et de son épouse Marguerite

Nous voici à la frontière avec Camaret, au canal de Carpentras. Les quelques fermes suivantes bien que Camarétoises avaient des liens familiaux à Travaillan où leurs enfants étaient scolarisés.

En premier la ferme Barjavel, garde champêtre de Travaillan grand père de Huguette Marc et Paul Court, lui aussi ancien garde champêtre, ensuite la maison Chrétien à ce jour propriété de Lydia et Michel Gozdek.

Plus loin habite la famille Dufrêne et leurs trois enfants Etienne, Yves et Henri surnommés les Boileau. Puis nous voilà chez la famille Brun et leurs six enfants, Guy Lili, Jacquy, Annie, Colette et Rémi.

Pour revenir sur le village nous allons prendre le chemin des Ardacé. La famille Candy est regroupée autour de la ferme de Jeanne. Qui ne se souvient pas de Jeanne et de son vélo ? Elle fut maman de quatre enfants, Robert, Simone, Yvette, Jeanine et André.

Puis nous nous dirigeons vers la ferme Duran où vivait la famille Mousquieto. Le père était charbonnier, son épouse ouvrière agricole et ils étaient parents de deux filles, Marguerite et Sylvine qui m'avait promis de me faire voler en me greffant des branches de cyprès comme ailes, de même qu'Icare, mais cela n'a pas réussi.

Nous revenons sur le territoire de Travaillan par la ferme Ardacé où vivaient Fernand, Gabrielle et leurs fils Edmond et Gilbert. Un peu au dessus, la petite ferme de la famille Marquisi parents de Louisa, Désiré, Denise et enfin un peu avant la route départementale habitait la famille Mérindol, Roger, Hélène, Raymond et Odette.

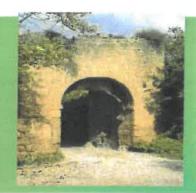
A droite au croisement nous retournons vers le centre village où nous arrivons à la ferme Chapurlat Boyer Claire et leurs enfants Raymond et Odette. De l'autre coté se trouve la ferme Pierre Amadieu dit Zizon, qui fut maire de Gigondas et contribua grandement à faire connaître et apprécier le grand cru de Gigondas.

La maison Amadieu est mitoyenne avec la maison Dugat. Puis nous sommes chez la famille Biscarrat, dont le père Joseph ancien maire, veuf très jeune a élevé seul sa grande famille, Edouard, Aimé tué en 1914, Raymonde, Gabriel, André, Gaston et Gilbert. Actuellement c'est ce dernier qui occupe cette habitation avec son épouse Emma, sa fille Marie Ange son gendre Philippe et sa petite fille Noémie.

Enfin avant d'arriver au centre du bourg, nous atteignons la ferme Favier Jules et son épouse Jeanne. Leur fils Christian est viticulteur à Chateauneuf du Pape, tout en restant très attaché à Travaillan, et ensuite la maison Léon Boyer le cantonnier époux de Germaine Olivier.

Tous les enfants et parents, même Camarétois demeurent très attachés à notre petit village, beaucoup ne sont plus là mais quoi de plus important que le souvenir que l'on garde de ceux qui nous ont quitté.

Jean ANDRIEU



La Gazette Travarliamnaise

Publication: Commission de l'information N°93 – Octobre 2018 Rédaction: J.P.Delforge et D. Mayer www.travaillan.fr



Le Mot du Maire

« Après consultation du Comité Technique Spécial Départemental réuni le 5 septembre, j'ai décidé la création d'un 4^{ème} emploi

d'enseignant (poste élémentaire) dont l'école peut bénéficier dès la rentrée ». C'est grâce à des informations verbales confirmés par cette lettre, que nous avons appris avec une très grande satisfaction que l'école allait pouvoir réouvrir sa 4^{ème} classe.

Nos arguments réels ont été entendus et après comptage le jour de la rentrée, nous avions fait le constat suivant : 82 élèves et 1 non présent ce jour pour 3 classes.

Les effectifs de 35 élèves en maternelle n'étaient pas sérieusement envisageables, ce qui aurait obligé à répartir certaines sections en élémentaire et créer des classes à double et triple niveau. Le bon sens a triomphé et c'est avec une très grande satisfaction que nous souhaitons la bienvenue à Madame Margaux RUELLAN qui nous arrive de Serres et qui en 48h a pu s'installer et accueillir ses élèves.

Aussi, j'ai assisté à l'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves et à ma grande surprise les rangs étaient « plutôt clairsemés », et j'espère que cet état de fait ne soit pas préjudiciable au bon fonctionnement de l'association. Je veux chaleureusement féliciter toutes les participantes, pour leur implication dans le fonctionnement et surtout pour leur réélection qui va

permettre à l'APE de travailler pour les enfants aussi bien dans le contexte scolaire que dans les sorties et festivités. Merci Mesdames!

Dans le même registre, le Club Bon Accueil a fêté ses 40 ans et malgré une participation étoffée, j'espère que l'appel à l'aide du Président pour venir renforcer l'équipe soit entendu car compte tenu du départ pour cause de déménagement de la trésorière, le bureau ne se compose plus que de trois personnes. Je les félicite tous pour leur action et souhaite que cette belle association ne jette pas l'éponge pour cause de manque de bénévole.

Le mois de Septembre est manqué traditionnellement par la période des vendanges qui va se terminer sous peu et un des éléments à retenir sera le beau temps observé pendant celles-ci.

Quant au résultat, il parait très aléatoire pour la quantité marquée par des problèmes climatiques qui ont affecté le raisin.

Je ne doute pas du soin apporté à la vinification et malgré cela le millésime 2018 sera très certainement à la hauteur de la renommée du Plan de Dieu encouragé par le succès du Ban des vendanges et l'accueil enthousiaste des vins offerts.

Comme vous pouvez le constater, et comme prévu, les travaux importants n'ont pas été réalisés mais pour l'année 2019 que nous sommes en train de préparer il en sera autrement.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée, déjà bien entamée et vous rappelle que la Mairie est là pour vous aider à régler vos problèmes au quotidien. Bien à vous.

Gérard San Jullian, maire

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 31 Août 2018

Modification du tableau des effectifs du personnel communal.

Le maire informe le conseil que suite au retour de la semaine de 4 jours à l'école, supprimant le mercredi matin Ces différents rapports sont disponibles et consultables en et le temps périscolaire, une propositions de mise à mairie. disposition auprès de la commune voisine avait été faite au Le conseil confirme les présentations et approuve ces personnel d'encadrement afin de conserver le même rapports. nombre d'heures d'emploi. Celles-ci avaient répondu favorablement mais cette proposition n'a pas eu de suite > Questions diverses. positive nos voisins se trouvant dans la même situation Par ce fait le temps de travail de l'agent rattaché à la par Bernard Sculfort et Hugues Meffre .suite aux deuils garderie périscolaire sera réduit. d'une durée qui ne peut qu'ils ont subis excéder 10% de son nombre d'heures et ne lui fait pas Le maire informe le conseil d'un nouveau recours présenté perdre son affiliation à la CNRACL;

Le conseil à l'unanimité entérine la décision et adopte le nouveau tableau d'effectifs du personne l communal.

Présentation des rapports

Le maire présente à l'assemblée les différents rapports de à la rentrée suivant le nombre d'élèves présents. la C C A O P., Suez, Saur et RAO

- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménageres de l'année 2017
- Rapport du délégataire du service d'assainissement
- Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement de la C C A O P
- Rapports sur la qualité, le prix du service d'eau potable de la Saur et du RAO.

Le maire informe le conseil des remerciements formulés

contre le permis de construire de Mistral Habitat.

Marie Ange Sanjullian demande si l'effectif de l'école pour la rentrée scolaire est connu. Le maire répond que le nombre d'enfants est de 82+1 à confirmer. Une demande d'ouverture de classe a été déposée. Le résultat sera connu

Etat Civil

Naissances

Le 5 septembre 2018 à Orange, Jeanne, Lou, Romane LATOUR.

Le 10 septembre à Orange, Logan, Alexandre, Sylvain, Davy RIVIERE COLANGES

Nos plus chaleureuses félicitations aux heureux parents et souhaits de longue vie aux nouveaux nés.

Nous a quitté

Le 16 juillet 2018 Jacqueline AVILES épouse SCULFORT

La gazette présente ses plus sincères condoléances aux familles et proches de la défunte.

Avis aux natifs de l'an 1958

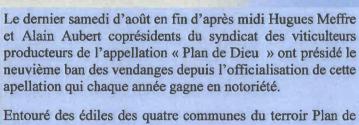
Vous avez ou aurez 60 ans en 2018

Contactez Bernard NÉGRON à la mairie au 04.90.37.24.01 ou au 06 03 16 79 78.

qui organise un repas de la classe le 17 novembre prochain, ouvert aux Travaillanais et Travaillanaises, Camarétois et Camarétoises.

LE BAN DES VENDANGES 2018





Entouré des édiles des quatre communes du terroir Plan de Dieu il a fait procéder au cérémonial datant du moyen âge qui fixe la date du début des vendanges.

Gérard Sanjullian, maire de Travaillan a prononcé le ban en lisant le document officiel proclamant l'autorisation de commencer la cueillette du raisin produisant ce divin nectar.

La foule venue en grand nombre a pu goûter au jus du premier pressage avant de partager un apéritif dinatoire offert par le syndicat des producteurs.







C'est sur le site habituel de l'ancien ball trap, en bord d'Aigues que s'est déroulé le traditionnel rassemblement les membres de l'association des anciens combattants Camaret Travaillan à l'occasion de leur journée champêtre. Cette 16 ème édition sous le signe bienveillant du mistral local, très souvent lui aussi fidèle au rendez vous a permis à tout ce petit monde de se retrouver après les grosses chaleurs de l'été et d'évoquer les souvenirs des vacances mais également comme bien souvent les plus lointaines anecdotes de leur service militaire.

Une ambiance conviviale et bon enfant entretenue par le festin de salades, grillades et autres douceurs préparés par les jeunes anciens combattants des OPEX qui sont prêts a assurer la relève et continuer dans la voie de leurs aînés. A bientôt pour la prochaine édition.

Page 6

Vie Associative

An Club « Bon Accueil »

Après une longue trêve estivale les adhérents du club ont retrouvé le chemin de la salle des fêtes du village. Une rentrée à l'accent particulier puisqu'il s'agissait de partager un repas convivial à l'occasion du quarantième anniversaire de la création du club.

Le président retraçait brièvement les moments forts que tous non pas connu bien entendu puisque c'est en 1977 qu'il fut créé. Depuis La première présidente en fut Augustine Ulpat une figure emblématique de Travaillan et depuis se sont succédés 6 Présidentes ou présidents dont deux étaient présents ce samedi.

Avant de passer aux choses sérieuses, le président annonce aux adhérents présents la démission du bureau

lors de la prochaine assemblée générale en souhaitant l'arrivée d'une nouvelle équipe.

En premier pour continuer à évoquer d'anciens souvenirs, apéro de rigueur. Puis place à l'équipe du traiteur venu régaler avec une succulente choucroute qui n'avait rien à envier aux spécialistes de sa région d'origine (Alsace entre autre) accompagnée d'une bière bien fraîche ou d'un vin blanc selon la préférence de chacun. Après le fromage et le dessert arrosé d'une clairette un café bien costaud, servi pour éviter l'endormissement

Comme de coutume l'après midi s'est poursuivi par un petit loto dont sont friands nos aînés.

En début de soirée tout le monde est retourné chez soi encore un peu lourd par ce copieux repas qui a fait l'unanimité par sa qualité.



Les cours d'informatique et internet destinés aux adultes et seniors ont repris à la salle des fêtes chaque mardi après midi.

Les grands élèves sont répartis en deux groupes, en premier à 14 heures réservé au groupe « informatique avancé ou en perfectionnement « et le second à 16 heures pour les débutants.

En ce début d'année il est encore possible d'intégrer un de ces deux groupes et de bénéficier de cette activité ouverte à tout le monde, Travaillannais ou villages voisins.

Renseignements au 0490372735



Incivilités Récurrentes

Des pneus, un four micro-ondes sacs poubelles et autres déchets Certains oublient qu'il y a une déchetterie à CAMARET. D'autres prennent un malin plaisir à casser. L'aire de jeux des enfants en fait régulièrement les frais. À la fin des vacances, c'est la balançoire qui a été



détruite. La clôture, quant à elle, est régulièrement renversée. La salle des fêtes n'est pas en reste. Tout récemment, l'entrée a vu se dérouler une bataille de grappes de raisin, dont les murs portent encore les stigmates.

Page 3

Infor Municipales

RECENSEMENT DE LA POPULATION

En 2019 aura lieu le recensement de la population de Travaillan qui se déroulera du 17 Janvier au 16 février. Une enquête essentielle pour déterminer le calcul de la population communale et prévoir les infrastructures à venir de notre commune. Elle sert aussi de base au calcul des dotations dont ellebénéficie qui sont déterminantes pour continuer à faire évoluer notre territoire et les équipements nécessaires au bien être de ses habitants.

Désormais, chaque personne recensée peut répondre au questionnaire par internet qui présente de nombreux avantages, un seul passage de l'agent recenseur qui vous remet une notice qui contient toutes les informations nécessaires et la marche à suivre. Le questionnaire terminé et envoyé, un accusé de réception vous est adressé et l'agent recenseur en est informé par sms. Le taux de réponse par cette méthode depuis sa mise en service est de 46 %

Pour que cette enquête se réalise dans les meilleures conditions vous serez informé début 2019 de l'identité de l'agent recenseur qui sera nommé pour réaliser ce recensement. Merci par avance de lui réserver bon accueil.

Communiqué de INSEE

L'institut national de la statistique et des études économiques réalise une importante enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête a lieu tout au long de l'année. Certains administrés de la commune seront interrogés par un enquêteur (rice) muni (e) d'une carte officielle. Les ménages concernés sont prévenus individuellement et informés du nom de l'enquêteur. La participation à ce sondage est obligatoire. Les réponses fournies sont confidentielles et ne servirons que pour établir des statistiques. Merci de réserver le meilleur accueil aux personnes chargées de vous interroger.

Détenteurs de Porcs et sangliers Déclaration obligatoire et vigilance PPA

La peste porcine africaine est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, sans danger pour l'homme mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine.

La PPA circule dans plusieurs pays européens, confirmée en Belgique en septembre dernier.

Pour éviter d'introduire cette maladie en France il est obligatoire de déclarer auprès de l'EDE (Etablissement départemental de l'élevage) dès lors la possession d'un seul porc ou sanglier sur tout le territoire national à compter du 1er novembre 2018.

Une brochure concernant les mesures sanitaires à respecter et les symptômes de détection de la PPA est consultable en mairie.

CALENDRIER DES LOTOS

Salle des fêtes de Travaillan Espace Plan de Dieu

Dimanche 14 Octobre 2018 : Comités des loisirs Travaillannais Dimanche 28 Octobre 2018 : Club « Bon Acceuil » Dimanche 9 Décembre 2018 : Association Parents d'Elèves Samedi 16 février 2019 : Travaillan Football Club

14 heures 14 heures

14 heures 19 heures

Rentrée des classes, suite



Un début d'année scolaire rythmé au son de la musique Mardi 3 octobre toutes les classes ont bénéficié de la venue des pom's concert, un quatuor de musiciens de l'orchestre régional Avignon Provence proposant des ateliers musicaux orientés sur l'éveil musical. De goi susciter des vocations parmi les jeunes de notre village.

Comme les années précédentes les élèves ont fait leurs vendanges

Une vente de vin est actuellement organisée pa l'association des parents d'élèves

La décision d'ouverture d'une quatrième classe ne s'est pas fait attendre.

Un soulagement unanime chez les parents d'élèves et les élus de la commune lorsque l'inspecteur de l'éducation nationale a annoncé la nouvelle en ce milieu de semaine.

Il a tenu à être présent le jeudi matin pour entériner cette décision et officialiser l'ouverture de la quatrième

Autant dire que les élus, les parents d'élèves et les enseignants étaient tout sourire. Ils ont chaleureusement accueilli Mme Ruellan qui aura en charge les GS CE.

Madame Chaleard directrice par intérim ayant une décharge le jeudi sera remplacée ce jour là par Mme Leblanc, également présente à l'école le mardi.





Mme Margaux Ruellan



Mme Marie Voisard



Une rentrée scolaire dans la bonne humeur et en musique, le must pour chasser le blues des primo arrivants et la nostalgie des vacances pour les anciens.

Cette année l'école a accueilli 83 écoliers une augmentation des effectifs qui a eu pour effet la demande d'ouverture d'une classe supplémentaire. Ce qui ne pose aucun problème d'infrastructure puisque cette classe existait il y a quatre ans avant d'être fermée en raison de la diminution du nombre d'élèves. Dans un premier temps, le jour de la rentrée ces 83 enfants étaient répartis en 3 classes.

La directrice Véronique Chaleard responsable du cycle 1 Sébastien Khellaf en cycle 2 et Marie Voisard qui remplace Mme Fouet en congé maternité au cycle 3 dans l'attente d'une décision de l'éducation nationale qui parviendra en cours de semaine. (voir page suivante)

Association des Parents d'élèves



L'Association des Parents d'Élèves (APE) a tenu son Assemblée Générale le 19 septembre. Seules 5 (cinq) personnes avaient donné procuration, sur les quelques 120 parents des 83 élèves. Les membres du bureau présent n'ont pas caché leur déception. Ces dames, ayant toutes une activité professionnelle, savent qu'elles peuvent compter sur des volontaires lors des manifestations organisées par l'APE, mais rappellent qu'il y a du travail en amont des lotos, kermesse, tombolas, sorties ... et que ce bureau mérite d'être étoffé. Les membres du bureau comptent sur un sursaut des parents pour que l'APE trouve des volontaires et ainsi prévoir la continuité et la pérennisation de l'APE qui pourra continuer à œuvrer pour nos petits et leurs activités annexes. Les volontaires, papas ou mamans, peuvent contacter le nouveau

bureau, ils seront bienvenus. Jocelyne TORRÈS se démet de ses fonctions de présidente, reste au bureau et passe le flambeau à Charlotte BRAUN. Chrystelle BOTELLA est trésorière et Angélique BELLOFATTO vice-

Sarah BOUCHEZ et Anaïs ROZIER sont secrétaires. Le compte-rendu de l'AG est disponible auprès du bureau.